

Propriétaire-Gérant: ALFRED REBOUX

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES & JUDICIAIRES

ROUBAIX, 29 DÉCEMBRE, 1879

SOUSCRIPTION

OUVERTE DANS LES BUREAUX DU Journal de Roubaix

POUR LES

PAUVRES DE ROUBAIX

Hiver de 1879-1880

Comité:

- Présidents d'honneur: M. le Chanoine BERTEAUX, doyen-curé de la paroisse Saint-Martin; M. HENRY BOSSUT, président du Tribunal de Commerce; Président: M. AMÉDÉE PROUVOST, manufacturier; M. ALFRED REBOUX, directeur-propriétaire du Journal de Roubaix; Trésorier: M. PIERRE DESTOMBES, propriétaire; M. LE DOYEN de Notre-Dame; MM. LES CURES de Sainte-Elisabeth, du Sacré-Cœur, du Saint-Sépulchre et de Saint-Joseph; M. SCRÉPEL-ROUSSEL, vice-président de la Chambre de Commerce; M. SCRÉPEL-CHIRÉTIEN, président du Conseil particulier des Conférences; M. PIERRE GATTEAU, conseiller général; M. HENRI BUISSE, négociant; M. L. WATTINNE-ROVELACQUE, nég; MM. LES PRÉSIDENTS des Conférences de St. Vincent-de-Paul;

HUITIÈME LISTE

- M. T. Boulengé 10 » Une partie de compère 1 95 Une partie d'écarté L. G. 20 » Une quête faite entre la poire et le fromage 41 75 Une partie de cartes 3 30 Mlle Joséphine Dazin 200 » Superflu d'un souper de quelques jeunes gens 40 » M. Henri Bouche père 1 » M. Henri Bouche fils 50 » La famille Degrieck 20 » La bonne de M. Degrieck 1 » M. Gaspard Prouvost, employé de commerce 40 » M. Paul Masurel 300 » M. Delobel-Barot et ses enfants 100 » Une servante 1 » M. Jules Masurel 300 » M. Dhallain-Lepers, 3 p. lainage, val. 180 » Mlle Mathilde Motte 5 » M. Joseph Watine 500 » M. F. Peers 20 » Mme veuve Julien Watine 200 » M. Réquillart-Scrépel et ses enfants 1000 » M. Delanoy-Delcroix 180 » M. Achille Deledalle 300 » MM. Bourbier père et fils (tissus valeur) 350 » Quatre habités du Café Mac-Mahon (produit de jeux de cartes) 30 » Prédit d'une soirée à la société chorale l'Avenir 50 » M. Louis Glorieux 200 » M. Bonte-Platel 20 » Un anonyme 5 » M. Pierre Cateau 2000 » M. Florent et Henri Carisimo 200 » Mme veuve Desbourvies 30 » Société de St-Joseph, 2e liste M. Aughem Henri 5 » M. Lecomte Pierre 2 » M. Vandewaele Joseph 5 » M. Lebarque Charles 50 » M. Anthime Lefebvre 5 » M. Christian Adolphe 1 » M. Nicot Emile 1 » M. Clarisse Florimond 5 » M. Sandoz Henri 5 » M. Sandoz Hippolyte 1 » M. Willot 1 » M. Alfred Dandérel 5 » M. Woignon Florentin 2 » M. Carré Hubert 2 »

- M. Leclercq Louis 2 » M. Duquenois Emile 3 » Anonyme 2 » M. Dispa 2 » M. S. Willot 2 » M. Flévet 1 » M. L. B. 2 » MM. Sogard frères 10 » M. Joseph Fremont 5 » M. Mariens Adolphe 2 » M. Houzet-Cheval 100 » Anonyme 2 » Anonyme 1 » Une partie de cartes 50 » M. Jean-Papiste Lelou 2 » M. Jean Declercq 2 » M. Jean-Baptiste Lesage 30 » M. Paul Willot 1 » M. François Temmerman 3 » M. Yeno à mille 50 » M. Gustave Bouchery 4 » M. Pierre Valcke 1 » M. Louis Alphonse 1 » M. Louis Dupuynoy 1 » Total de la huitième liste: 6,346,50 Total des listes précédentes: 66,194,80 Ensemble: 72,538,30

Souscription pour les pauvres

ouvert par le Journal de Roubaix Un bureau central de distribution est ouvert rue Saint-Georges, 36. On est prié d'y faire inscrire les familles nécessiteuses, qui seront immédiatement visitées et secourues. Les souscriptions continuent à être reçues dans les bureaux du Journal de Roubaix. Les personnes qui ont livré des fournitures au Comité pourront se présenter au bureau de distribution rue Saint-Georges, 36, pour y toucher le montant de leurs factures: lundi 29, mardi 30 et mercredi 31 décembre de dix heures à midi.

BOURSE DE PARIS

Table with 3 columns: Date (29 DEC., 27 DEC.), and various financial data including 3 0/0, 3 0/0 amortissable, 1 1/2 0/0, Emprunts 5 0/0, and Service particulier.

Le nouveau ministère

M. de Freycinet a fait une démarche courtoise auprès de M. Waddington et lui a offert l'ambassade de Londres. M. Waddington a repoussé ses ouvertures. M. de Freycinet prend le ministère des affaires étrangères. Le ministère est définitivement constitué. L'Officiel contiendra demain le ministère ainsi constitué: M. de Freycinet, président du Conseil, ministre des Affaires étrangères; M. Lepère, à l'Intérieur et aux Cultes; M. Cazot, garde des sceaux; M. Magin, aux Finances; M. le général Farre, à la Guerre; M. l'amiral Jauréguiberry, à la Marine; M. Ferry, à l'Instruction publique; M. Varroy, aux Travaux publics; M. Tirard, aux Commerce.

M. Cochery, aux Postes. Les nouveaux ministres se sont réunis dans la soirée à l'Élysée. Le Figaro estime que le nouveau ministère a presque l'air d'une mystification. En effet, il mécontente ce qui reste de républicains modérés, sans donner satisfaction à la terrible Union républicaine, pépinière inépuisable de candidats impossibles et de ministres de fantaisie, menace constante par cela même contre tout cabinet passé, présent et futur. Les profonds politiques qui poussaient à un ministère Gambetta, en sont pour leurs frais; M. Gambetta aime beaucoup le Palais-Bourbon, et il ne veut pas être, il ne sera point ministre. Toute sa politique se borne à cette résistance, qui se comprend du reste. Les conservateurs à qui le ministère Waddington-Ferry a fait tant de mal ne le regretteront point: nous les prévenons néanmoins qu'ils doivent s'attendre à de nouvelles avances; le ministère Freycinet essaiera de vivre au prix de concessions dont nous paierons évidemment les frais. C'est la seule explication admissible de la combinaison de ce matin. M. Grévy est, nous en convenons, parfait parlementarisme, mais on espère — au fait, pourquoi l'espérèrent-ils? — qu'il se débattait un peu plus contre toutes ces chinoïseries et qu'il imprimerait une direction quelconque à la politique courante. Il faut en rabattre: M. Grévy vit tout bonnement au jour le jour, comme vous et moi, et il se contente paisiblement de regarder le gâchis où nous nous délectons. Un de ces hommes qui ne respectent rien, prétendait que nous avons un souverain et qu'il s'appelle Dégel 1^{er}. C'est mot, froid, désagréable, impropre et cela se supporte pourtant!

L'église et la civilisation

A une époque où les attaques les plus violentes et les plus basses calomnies sont prodiguées contre la religion et ses ministres, c'est une consolation de constater combien d'hommes généreux abandonnent patrie, famille, fortune, honneur et toutes les douceurs de la vie civilisée pour se rendre aux extrémités du monde, dans les régions glaciales ou dans les régions tropicales, parmi les populations les plus sauvages, les plus inhospitalières, enseigner, instruire de pauvres gens, les tirer de leur abrutissement, les appeler à la vie morale, les rendre hommes enfin. Que de privations, que de souffrances matérielles et morales n'endurent-ils, jusqu'au jour où le martyre et la mort sont la suprême récompense de leur dévouement. Chaque année la liste est publiée de ceux qui ont affirmé leur foi en versant leur sang. Nous avons sous les yeux la liste des missionnaires qui ont succombé dans le cours de l'année 1878. On ne s'étonne pas si cette publication est en apparence tardive. Il faut bien du temps pour réunir de tous les bouts du monde les matériaux nécessaires à ce nécrologe. Dans ce tableau, nous constatons avec une légitime et patriotique fierté que la France y figure pour la plus grande part. La Société des Missions étrangères et la Compagnie de Jésus y sont représentées par de nombreux missionnaires. Nous trouvons pour la première de ces sociétés: M. Devos (diocèse de Cambrai), mort le 6 mars 1878 à Singapour; Jolly (diocèse de Langres), mort le 2^e avril 1878, dans le Tong-King; Verrolier (diocèse de Clermont), mort le 29 avril, à Ing-Tse; Rousseau (diocèse de Bordeaux), mort le 2 mai; Deman (diocèse de Cambrai), mort en Malaisie, le 14 mai; Chedal (diocèse de Montiers), mort à Hong-Kong, le 6 juin; Delaborde

REVUE DE LA PRESSE

QUINZAINE POLITIQUE Cette année est sombre, dans ses derniers jours; elle n'est pas seulement attristée par des présages alarmants, elle est surchargée de maux. La foudre violente qui s'est chargée, après un été presque sans pluie et un automne presque sans raiens, des populations qui ont vu leur rencherir, dans un malheureux quo, si les mots d'égalité, et de fraternité ne sont pas marqués en lettres flamboyantes sur notre drapeau comme sur celui des démocrates, ils sont dans nos âmes. Et, grâce à Dieu, on donne. La Chambre et le Sénat accordent au gouvernement 5 millions, somme exorbitante pour un pays qui distribue aux pauvres. Les évêques supplient les riches, les curés qu'éprouvent les églises, et les aumônes se multiplient entre les mains; ce clergé suspecté, dénoncé, persécuté, exerce ainsi une vertu que Dieu, la miséricorde; plaise au ciel qu'il l'exerce victorieusement! La généralité de notre pays s'ingénie, par tous ces moyens de la liberté et même sous la forme du plaisir, à secourir les victimes de ce rigoureux hiver. Le Figaro ouvre une liste de souscription et fonde un comité libre de bienfaisance; en moins d'une quinzaine, il a recueilli déjà presque un mil-

lion. Un autre journal, le Gaulois, organise à l'Hippodrome une fête et une tombola, en faveur des inondés de Murcie; un partage équitable y réserve à nos indigents plus de 400 000 francs. De son côté, l'Assistance publique reçoit de nombreux offrandes dans qui, assurément, eussent été plus féconds encore, si le gouvernement n'avait porté dans ces œuvres de la bienfaisance officielle les discordes de la politique, et si la république n'avait commis cette faute criminelle d'empoisonner ou de tarifier l'une des sources de la charité. Les haïnes de nos partis n'ont vraiment rien à voir, rien à dire ni à faire, dans le soulagement de ces misères qui ne nous concernent plus, sous les coups du froid, parmi les angoisses de la faim ou de la maladie, les vaines distinctions de nos devises et de nos bannières; c'est au nom du Christ et pour l'humanité qu'il faut aider nos affligés. Mais, si pourtant les républicains prétendent changer cette circulation charitable en une lutte nous ne savons pourquoi politique, acceptons le défi; surpassez-les dans l'amour des pauvres gens; donnez plus et donnez mieux qu'eux. En même temps que cette crise dans la nature et, pour ainsi dire, dans la vie de tant d'infortunés, une crise dans l'Etat. Au-dessus de cette foule qui souffre et que sa misère distrait cruellement du spectacle des agitations et des intrigues dont le haut de la république est le théâtre, qu'a-t-on vu durant quinze jours? Un gouvernement qui, livré à l'empire de ses propres partis, devient incapable de gouverner; un ministère incohérent et caduc qui se désagrège et s'effondre de lui-même; un parlement qui n'a plus de majorité dans sa majorité; une cohue de quatre groupes républicains ou radicaux, dont l'union provisoire se rompt définitivement, détruite par la dissidence de leurs doctrines et les tiraillements de leurs ambitions: en un mot, le désordre de l'impunité, l'anarchie morale. Partout, un observateur clairvoyant aurait pu remarquer, dans cette confusion, ces signes de démoralisation générale qui annoncent la ruine d'un gouvernement. Personne n'est plus dans la vérité de son rôle, dans le devoir de sa fonction, ni même au poste de son droit. Ce n'est certes pas M. Jules Grévy. Il assiste à ces événements avec la placidité d'un dieu hindou qui jouit de sa dernière métamorphose et qui, bêtement, retiré au fond de son Elysée, n'a plus à regarder dans les chasses de ce monde; il semble ignorer qu'un président de république a une responsabilité et qu'il doit avoir une autorité, une activité; et lui, qui jadis fut un si rigide ami des règles parlementaires, il laisse périr membre par membre un ministère qui n'a obtenu de la Chambre que des votes de confiance; il permet qu'un ministre disparaisse sans que l'opinion publique sache pourquoi; il se contente de se substituer devant le parlement au Sénat, la majorité déclare avoir un pouvoir budgétaire égal à celui de la Chambre; elle prend avoir (et elle l'a) le droit de modifier les budgets composés par la Chambre; le Sénat réduit d'un tiers le traitement des évêques; le Sénat et le ministre lui-même jugent inique cette réduction; d'un commun accord, ils rétablissent dans son intégrité le crédit affecté à ce traitement. En bien! la Chambre refuse au Sénat comme au ministre la modification qu'ils lui proposent si légitimement; elle consent même au Sénat son pouvoir budgétaire; on sent dans ce refus, dans cette contestation, l'esprit hostile de M. Gambetta, qui a dénié et qui dénie encore au Sénat le droit de rien changer, fût-ce une ligne, aux décrets financiers de la Chambre. Le Sénat refuse à la Chambre le droit de modifier le budget; elle ne s'exerce pas à annuler, et qu'un prince perd sa force, dès qu'il n'agit point et quand il n'a plus pour soi que la rhétorique des vaines protestations? Non... Le Sénat se incline: sa majorité est républicaine! La Chambre elle-même a-t-elle le sentiment de ce qu'exigent d'elle sa dignité, la logique et l'intérêt public? Nullement. Sa majorité accorde au ministre des votes de confiance; on sent dans ce refus, dans ces condamnations, le nombre de ceux qui s'abstiennent par défaveur équivalent presque au nombre de ceux qui votent favorablement. Cette majorité qui veut et qui ne veut pas garder son ministère, se refuse à programmer et n'en peut former un seul; elle a un chef, le seul qu'elle puisse encore avoir, et elle ne sait ni le soumettre à ses volontés, en le forçant de former lui-même un ministère nouveau, ni se soustraire à

son illégitimité; elle le forçant d'abdiquer sa dictature occulte! Est-ce M. Gambetta qui fait ce qu'il doit? Considérez-le, entendez-le, à l'heure où M. Clémenceau, avec ses odieuses revendications et ses prophètes menaçants, redresse à la tribune de la Chambre l'étendard rouge de la Commune. Les murmures de la gauche elle-même montent comme une clameur au faîte de M. Gambetta: "Et lui serin et pustillanisme comme à Saint-Sébastien, il proclame que l'orateur est dans « son droit »!... Sont-ce les ministres qui se montrèrent courageux et fidèles à eux-mêmes, soucieux des convenances et des traditions? Seront-ils chacun à sa place, chacun dans son caractère et son office? Non, tous s'abandonnent ou se dérobent. M. Waddington renonce à sa présidence, mais il semble bien conserver le portefeuille de ses affaires étrangères sous la présidence d'un ministre, hier son inférieur, hier son antagoniste, et dont il ignore pour demain la politique, sans ignorer toutefois qu'il ne pourra pas la pratiquer! M. le Royer donne sa démission et se retire en personne; l'expédition des affaires; il n'est plus garde des sceaux, mais il répond à M. Lockroy comme s'il était ministre encore, et ne réplique pas à M. Clémenceau, comme s'il n'était plus ministre! M. Léon Say supporte trois ou quatre échecs sans se retirer; en trois de ses obligations les plus pathétiques, on ne consent pas à indemniser la Banque de France des sacrifices auxquels la Commune l'a condamné; il s'est écrit que c'était une question de justice; et néanmoins, quand la majorité comment l'injustice contre laquelle il s'indignait d'avance, ce juste reste là, son portefeuille sous le bras et souriant! Le général Gresley a obéi pendant un an à tous les ordres des radicaux; il s'est accommodé à tous leurs désirs: on en connaît la triste histoire. Il a commencé par ramener dans l'armée le major Laborde, il est prêt à finir par en expulser le maréchal Canrobert. Eh bien! le dégoût lui rend le fief. On le somme de révoquer M. de Carayon-Latour, lieutenant-colonel d'un régiment territorial, et qui, pour avoir parlé dans un banquet royaliste et tenu à être privé, a été révoqué comme maire. Une commission d'enquête, rassemblée par le ministre de la guerre lui-même, a absous M. de Carayon-Latour. Malgré le respect dû à la loi, à la sentence du tribunal militaire, on veut que le général Gresley condamné et frappé, M. Laborde dénonce un officier du haut de la tribune, comme l'autre jour M. Labadie dénonçait un magistrat; et la Chambre, transformant ainsi son pouvoir législatif en pouvoir exécutif, marque aux députés des destitutions individuelles qu'ils doivent faire. Certes, un ministre, qui a la conscience de son droit et de son devoir, peut s'élancer d'un tel empêtement; il peut opposer à une telle demande un front haut, un langage énergique. Le général Gresley s'empare et dépasse le mesure parlementaire. Après une brève et nette réponse, qui, après tout, pouvait encore l'honorer, il prend son portefeuille et s'en va, laissant les collègues ébahis et la Chambre stupéfaite. Puis, à la prière de M. Tirard, on vote, sans savoir pour qui ni contre qui, puisque le ministre de la guerre n'est plus qu'une sorte d'ombre furieuse disparue de la scène. On vote, et c'est un témoignage de confiance accordé par une majorité dont la droite forme la majeure partie... Est-ce tout? Non. L'amiral Jauréguiberry lui-même consent à une enquête; il se reproche à la commission d'inspecter les bagnes de la Nouvelle-Calédonie, pour y apprécier les peines qu'on infligeait aux déportés; elle pourra même désigner à la justice ceux qui ont commis des crimes et des délits, et elle statuera coupables de cruauté. Mais le ministre de la marine, ses collègues et la Chambre, ont-ils bien compris toute la valeur d'une telle permission? Quoi! la Chambre pourra nommer des commissaires qui seont des magistrats!

Elle donc entre ses mains le pouvoir judiciaire comme le pouvoir législatif? Voilà l'objection que présente M. Rouher, et il aura fallu cette leçon de M. Rouher pour que l'amiral Jauréguiberry confesse son caractère et que la Chambre renonce à cette usurpation... Enfin M. Lepère donne à lui seul tous les exemples de faiblesse et de laisser-aller, d'ignorance et d'oubli, que donnent un à un tous ses collègues au Sénat. Il affirme que le traitement des évêques doit être intégralement maintenu; la Chambre, il se sait, par un sentiment de peur indigne ou de courtoisier honteuse; le matin il annule une délibération illégale

Feuilleton du Journal de Roubaix

DU 30 DÉCEMBRE

SANS FAMILLE

PREMIÈRE PARTIE XIII ENFANT TROUVÉ — Buon di, povero caro! Mon maître n'avait jamais été dur pour moi, mais n'avait jamais non plus été caressant, et je n'étais pas habitué à ces témoignages d'affection; cela m'attendrit, et me fit venir les larmes aux yeux, car j'étais dans des dispositions où le cœur se serre vite. Je le regardai, et je trouvais qu'il avait bien vieilli en prison; sa taille s'était voûtée; son visage avait pâli, ses lèvres s'étaient décolorées. Eh bien! tu me trouves changé, n'est-ce pas, mon garçon? me dit-il; la prison est un mauvais séjour, et l'ennui une mauvaise maladie; mais cela va aller mieux maintenant. Puis changeant de sujet: — Et cette dame qui t'a écrit, dit-il, comment l'as-tu connue? Alors, je lui racontai comment j'avais rencontré le Cygne, et comment depuis ce moment j'avais vécu auprès de madame Milligan et de son fils; ce que nous avions vu, ce que nous avions fait. Mon récit fut d'autant plus long que j'a-

vais peur d'arriver à la fin et d'aborder un sujet qui m'épouvantait; car jamais maintenant je ne pourrais dire à mon maître que je désirais le quitter pour rester avec madame Milligan et Arthur. Mais je n'eus pas cet aveu à lui faire, car nous arrivâmes à l'hôtel où madame Milligan s'était logée avant que mon récit fût terminé. D'ailleurs Vitalis ne me dit rien de la lettre de madame Milligan et ne me parla pas des propositions qu'elle avait dû lui adresser dans cette lettre. — Et cette dame m'attend? dit-il, quand nous entrâmes à l'hôtel. — Oui, je vais vous conduire à mon appartement. — C'est inutile, donne-moi le numéro et reste ici à m'attendre, avec les chiens et Joli-Cœur. Quand mon maître avait parlé, je n'avais pas l'habitude de répliquer ou de discuter; je voulais cependant risquer une observation, pour lui demander de l'accompagner auprès de madame Milligan, ce qui me semblait aussi naturel que juste; mais d'un geste il me ferma la bouche et je lui obéis, restant à la porte de l'hôtel, sur un banc, avec les chiens autour de moi. Eux aussi avaient voulu le suivre, mais ils n'avaient pas plus résisté à son ordre de ne pas entrer, que je n'avais résisté moi-même; Vitalis savait commander. Pourquoi n'avait-il pas voulu que j'assistasse à son entretien avec madame Milligan? Ce fut ce que je me demandai, tournant cette question dans tous les sens. Je ne lui avais pas encore trouvé de réponse lorsque je le vis revenir.

— Va faire les adieux à cette dame, me dit-il, je t'attends ici; nous partons dans dix minutes. Je fus renversé. — Eh bien! dit-il après quelques minutes d'attente, tu ne m'as donc pas compris? tu restes là stupide! dépêchons! Ce n'était pas son habitude de me parler durement, et depuis que j'étais avec lui, il ne m'en avait jamais autant dit. Je me levai pour obéir machinalement sans comprendre. Mais après avoir fait quelques pas pour monter à l'appartement de madame Milligan: — Vous avez donc dit... demandai-je. — J'ai dit que tu m'étais utile et que je t'étais moi-même utile; par conséquent, que je n'étais pas disposé à céder les droits que j'avais sur toi; marche et reviens. Cela me rendit un peu de courage, car j'étais si complètement sous l'influence de mon idée fixe d'enfant trouvé, que j'imaginais que, s'il fallait partir avant dix minutes, c'était parce que mon maître avait dit ce qu'il savait de ma naissance. En entrant dans l'appartement de madame Milligan, je trouvai Arthur en larmes et sa mère penchée sur lui pour le consoler. — N'est-ce pas, Remi, que vous n'allez pas partir? s'écria Arthur. Ce fut madame Milligan qui répondit pour moi, en expliquant que je devais obéir. — J'ai demandé à votre maître de vous garder près de nous, me dit-elle d'une voix qui me fit monter les larmes aux yeux,

mais il ne veut pas y consentir, et rien n'a pu le décider. — C'est un méchant homme! s'écria Arthur. — Non, ce n'est point un méchant homme, poursuivit madame Milligan, vous lui êtes utile, et de plus je crois qu'il a pour vous une véritable affection. D'ailleurs, ses paroles sont celles d'un honnête homme et de quelqu'un au-dessus de sa condition. Voilà ce qu'il m'a répondu pour expliquer son refus: « J'aime cet enfant, il m'aime; le rude apprentissage de la vie que je lui fais faire près de moi lui sera plus utile que l'état de domesticité déguisée dans lequel vous le seriez devenu malgré vous. Vous lui donneriez de l'instruction, de l'éducation, c'est vrai; vous formeriez son esprit, c'est vrai, mais non son caractère. Il ne peut pas être votre fils; il sera le mien; cela vaudra mieux que d'être le jouet de votre enfant malade, deux, si aimable que paraissent être cet enfant. Moi aussi j'ai instruit. — Puisqu'il n'est pas le père de Rémy! s'écria Arthur. — Il n'est pas son père, cela est vrai, mais il est son maître, et Rémy lui appartient, puisque ses parents le lui ont loué. Il faut que pour le moment Rémy lui obéisse. — Je ne veux pas que Rémy parte. — Il faut cependant qu'il suive son maître; mais j'espère que ce ne sera pas pour longtemps. Nous écrirons à ses parents, et je m'entendrai avec eux. — Oh! non! m'écriai-je. — Comment, non? — Oh! non, je vous en prie!

— Il n'y a cependant que ce moyen, mon enfant. — Je vous en prie, n'est-ce pas? Il est à peu près certain que si madame Milligan n'avait pas parlé de ses parents, j'aurais donné à nos adieux beaucoup plus que les dix minutes qui m'avaient été accordées par mon maître. — C'est à Chavanon, n'est-ce pas? continua madame Milligan. — Sans lui répondre, je m'approchai d'Arthur et le prenant dans mes bras, je l'em brassai à plusieurs reprises, me tenant dans ces baisers toute l'amitié fraternelle que je ressentais pour lui. Puis m'arrachant à sa faible étreinte et revenant à madame Milligan, je me mis à genoux devant elle, et lui baisai la main. — Pauvre enfant! dit-elle en se penchant sur moi. Et elle m'embrassa au front. Alors je me relevai vivement et courant à la porte: — Arthur, je vous aimerais toujours dis-je d'une voix entrecoupée par les sanglots, et vous, madame, je ne vous oublierai jamais! — Remi, Remi, cria Arthur. Mais je n'en entendis pas davantage; j'étais sorti et j'avais refermé la porte. Une minute après j'étais auprès de mon maître. — En route! me dit-il. Et nous sortîmes de cette par la route de Frontignau. Ce fut ainsi que je quittai mon premier ami et me lançai dans des aventures que l'on m'aurait été épargnées; si victime d'un

oieux préjugé, je ne m'étais pas laissé affoler par une sottie crainte. XIV NEIGE ET LOUFS Il fallut de nouveau embolter le pas derrière mon maître et, la brette de ma harpe tendue sur mon épaule endolorie, cheminer le long des grandes routes, par la pluie comme par le soleil, par la poussière comme par la boue. Il fallut faire la bête sur les places publiques et rire ou pleurer pour amuser l'honorable société. La transition fut rude, car on s'habitue vite au bien-être et au bonheur. J'eus des dégoûts, des ennuis et des fatigues que je ne connaissais pas avant d'avoir vécu pendant deux mois de la douce vie des heureux de ce monde. Plus d'une fois dans nos longues marches, je restai en arrière pour penser librement à Arthur, à madame Milligan, au Cygne, et par le souvenir, retourner et vivre dans le passé. Ah! le bon temps! Et quand le soir couché dans une auberge de village, je pensais à ma cabine du Cygne, combien les draps de mon lit me paraissaient rugueux! Je ne jouerais donc plus avec Arthur, je n'entendrais donc plus la voix caressante de madame Milligan! Heureusement, dans mon chagrin, qui était très-vif et persistant, j'avais une consolation: mon maître était beaucoup plus doux, — beaucoup plus tendre même, — si ce mot peut être juste appliqué à Vitalis, qui ne l'avait jamais été!